



Réseau de démonstrateurs "Innovation pour l'autonomie" - Conventions financières relatives aux centres de ressources

Rapport n° CP/2012/790

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'approbation des conventions financières à intervenir entre la collectivité départementale et la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn et le CEP-CICAT, afférentes à l'attribution de subventions d'investissement dans le cadre du réseau de démonstrateurs « Innovation pour l'Autonomie ».

Engagé depuis 2008 dans la démarche « TIC & santé - Innovation pour l'autonomie », le Conseil Général affirme résolument sa volonté de contribuer au développement de solutions nouvelles de maintien à domicile. Cette démarche globale qui s'inscrit dans le cadre d'une politique construite sur le long terme a pour ambition d'explorer les bénéfices possibles de solutions innovantes, notamment l'utilisation des TIC, afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées.

L'objectif de la démarche « Innovation pour l'autonomie » est double :

- Faire face aux défis du vieillissement et de la perte d'autonomie au travers de solutions innovantes, basées notamment sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
- Favoriser le développement économique local par la structuration d'une filière « e-santé et maintien à domicile »

Dans ce cadre, le Conseil Général a décidé de mettre en œuvre un réseau de centres de ressources/démonstrateurs.

1) Réseau de démonstrateurs « Innovation pour l'Autonomie »

Le réseau de démonstrateurs « Innovation pour l'Autonomie », a pour objectif de favoriser le rapprochement entre les entreprises qui innovent, les utilisateurs - particuliers et professionnels - et les prescripteurs potentiels via un réseau de sites proposant tout ou partie des fonctions suivantes :

- Information et démonstration (maisons témoins, show-rooms...)
- Apprentissage des usages
- Formation des prescripteurs
- Laboratoire d'usages (co-conception, expérimentation, validation)

Plusieurs prérequis, répondant aux objectifs de la démarche départementale « Innovation pour l'Autonomie », ont été définis afin de sélectionner les centres de ressources en mesure de constituer le réseau de démonstrateurs. Il s'agit notamment de garantir la pertinence et la cohérence du dispositif global.

Les critères prioritaires d'intégration du réseau sont les suivants :

- Concourir aux objectifs globaux de la démarche départementale.
- Permettre un accès aux entreprises dont les solutions auront été jugées pertinentes pour intégrer le réseau.
- Permettre à tous les utilisateurs et prescripteurs potentiels d'accéder à une offre minimale de solutions sur chaque site du réseau. Un socle de base commun à l'ensemble des centres de ressources, présentant des solutions de sécurisation du domicile, de lien social et de coordination des acteurs médico-sociaux, sera défini par le Département. Au-delà de cette base commune, chaque centre de ressources pourra se spécialiser plus particulièrement sur une thématique.
- S'engager, en tant que maître d'ouvrage du projet et bénéficiaire du soutien départemental, sur les coûts de fonctionnement liés à l'animation du centre de ressources et concourir à la bonne coordination et la cohérence avec le dispositif global.
- S'appuyer sur un partenariat formalisé avec des structures privées.

Une attention particulière sera, en outre, portée à la cohérence territoriale du dispositif. Le réseau de démonstrateurs s'articule autour de centres de ressources répartis géographiquement sur le département bas-rhinois, complété par un démonstrateur mobile qui pourra être présent au plus près des territoires.

Il est rappelé que la démarche « TIC et Santé, Innovation pour l'Autonomie » a été labellisée « Pôle d'Excellence Rurale » en 2011. Les présents projets portés par la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn et le CEP-CICAT s'inscrivent dans ce cadre.

2) Résidence Seniors - Communauté de Communes Sauer Pechelbronn

Le projet, porté par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et basé à Woerth, consiste en la réhabilitation de deux bâtiments classés en résidence seniors expérimentale. Ce projet de résidence seniors est intégré plus globalement dans l'opération de revitalisation du bourg centre qui a été présélectionnée au titre du dispositif du Conseil Général « Quartier Plus 67 ».

Cette résidence seniors, programmée sur deux tranches de travaux, sera composée de 11 (tranche 1) + 9 (tranche 2) logements équipés domotique et un appartement témoin dédié aux solutions de maintien à domicile.

La dimension expérimentale de ce projet réside dans les fonctions suivantes :

- Equipement de l'ensemble des logements par des solutions domotiques.
- Appartement témoin dédié aux solutions de maintien à domicile.
- Gestion de la résidence seniors : expérimentation d'une animation interface entre le bailleur social, les personnes âgées résidentes et les prestataires de maintien à domicile.
- Validation de services innovants à destination des personnes âgées à domicile.
- Redynamisation d'un centre bourg rural en lien avec une résidence seniors et services associés.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 2 840 000 €. La participation départementale s'élève à 30%, soit **852 000 €**.

Cette aide financière maximale est attribuée au titre des actions réseau de démonstrateurs « Innovation pour l'Autonomie » et « Quartier Plus 67 », dans l'hypothèse où l'opération globale de revitalisation du bourg centre serait labellisée « Quartier Plus 67 ».

3) Centres de ressources - CEP-CICAT

Ce projet, porté par le CEP-CICAT, s'articule autour de trois axes.

Maison témoin - Obernai

Cette maison témoin remplira les fonctions de show room, dédié principalement à la thématique domotique et gestion technique des bâtiments, dans la continuité du projet Adorha (lauréat de l'appel à projets « TIC et Santé » 2010).

Centre d'Exposition Permanente – Eckbolsheim

Cette partie du projet consiste en la mise en place d'un parcours didactique de présentation d'équipements liés à la dépendance. L'objectif prioritaire est de présenter ces solutions de manière plus cohérente et moins stigmatisante. Il consiste également en la rénovation de l'appartement témoin d'Eckbolsheim dont les fonctions seront dédiées notamment aux équipements sans fil.

Ce centre de ressources remplira également des fonctions d'apprentissage des usages et de formation des aidants, des professionnels et des prescripteurs de solutions de maintien à domicile.

Démonstrateur mobile – Territoire départemental

Enfin, le réseau global sera complété par un démonstrateur mobile, évolutif et flexible, qui permettra de présenter les solutions de maintien à domicile et de valoriser l'action du Département au plus près des territoires.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 255 000 €. La participation départementale s'élève à 29,42%, soit **75 017 €**.

Cette aide financière maximale est attribuée au titre de l'action réseau de démonstrateurs « Innovation pour l'Autonomie ».

Les conventions financières relatives à ces deux projets sont annexées à la présente.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputables sur les lignes budgétaires dont la situation est donnée ci-dessous.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35878	204-204142-91	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
35879	204-20422-91	100 000,00 €	100 000,00 €	50 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer, sur la période 2012-2015 :

- à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, une subvention d'investissement maximale de 852 000 € au titre du réseau de démonstrateurs "Innovation pour l'Autonomie" et du dispositif "Quartier Plus 67", dans le cas d'une labellisation de l'opération de revitalisation du bourg-centre de Woerth

- au Centre d'Exposition Permanente - Centre d'Information et de Conseil sur les Aides techniques (CEP-CICAT), une subvention d'investissement maximale de 75 017 € au titre du réseau de démonstrateurs "Innovation pour l'Autonomie".

Par ailleurs, elle approuve les conventions financières annexées à la présente délibération et autorise le Président du Conseil Général à signer lesdits documents.

Strasbourg, le 22/10/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL